ATTESTATION PROVISOIRE

65084

OFFICE DU BACCALAUREAT

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

certifie que Le Directeur de l'Office du Baccalauréat, soussigné,

Monsieur Al Hussein KHOUMA

Né le 13 Mai 1996 à DAKAR (SENEGAL

a obtenu le certificat d'aptitude au grade de

BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE

SERIE S2, SCIENCES EXPERIMENTALES

SESSION NORMALE - 2016

Le 16 Juillet 2016

avec la mention PASSABLE

Centre de DIOURBEL

Jury N° 670

N. 2875652

26 Juillet 2016 9 Fait à DAKAR,

Babon DIAHAM

TRES IMPORTANT: La présente attestation est provisoire et valable pour une période de deux ans au plus. Un an après la date portée ci-dessus le tituaire devra accomplir auprès de l'Office du Baccalauréat les démarches nécessaires en vue de l'établissement du diplôme définitif, qui ne sera délivré qu'à l'impétrant (e) en personne, contre remise de la présente attestation provisoire et éventuellement paiement des frais d'envoi. En aucun cas, il ne peut être délivré de duplicata ni de l'attestation ni du diplôme. Il est recommandé de faire établir de l'un comme de l'autre des copies ou photocopies qui doivent être certifiées conformes à l'original par le Maire ou par le Commissariat de Police.



22686111/226861

CLE

347311

234731 -

KHOA - 1U5J4I - 057J47 -